



Paris, le 1<sup>er</sup> Avril 2021

**Madame Anne-Sophie BARTHEZ**  
**Directrice Générale de la DGESIP**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur**  
**de la Recherche et de l'Innovation**

**1, Rue Descartes**  
**75005 PARIS**

N/Réf. : JRG/HB – 21-577

Objet : BTS

Madame la Directrice,

Suite aux échanges et concertations que nous avons au niveau de l'Éducation nationale, je me permets de vous écrire au sujet des épreuves de BTS. D'après nos retours, la situation des étudiants en BTS est très diverse sur l'ensemble du territoire en termes de suivi des cours en présence, et les mesures annoncées hier par le président de la République pourraient également avoir un impact réel sur leur capacité à passer les épreuves prévues.

C'est pourquoi il nous apparaît urgent de faire un audit du fonctionnement des BTS afin de savoir si les épreuves de cette années peuvent réellement être maintenues, et, le cas échéant, à quelles conditions et pour quelles catégories d'étudiants. Le SNALC n'est jamais par principe en faveur du contrôle continu, mais il a toujours défendu au cours de cette crise sanitaire la nécessité de faire passer le pragmatisme avant les principes.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Jean-Rémi GIRARD**  
Président National du SNALC  
[www.snalc.fr](http://www.snalc.fr)